

Cabinet de la SCP INTERBARREAUX CALEX AVOCATS
avocats à LISIEUX
78, rue du Général Leclerc
site du cabinet d'avocats www.calexavocats.fr

VENTE D'UN BIEN IMMOBILIER
Au plus offrant et dernier enchérisseur

A LA BARRE DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE LISIEUX,
Cour Matignon
Le JEUDI 28 MAI 2020 à 9 H 00

MAISON DE VILLE JUMEELEE DE 80.85 m²
Rue Jean Monnet
Commune de TOUQUES (CALVADOS)

sise dite commune, dans un ensemble immobilier dénommé Résidence LE DOMAINE DU YEARLING, cadastré Section AE N°21, 89, 140 et 192 pour une contenance totale de 3ha 35a 37, formant le lot n°2010, dans le bâtiment M10, composée :

- au RDC : entrée, séjour, cuisine, WC, deux placards, un garage, un escalier d'accès au 1^{er} étage
- au 1^{er} étage : dégagement, salle de bains, WC, trois chambres, trois placards
- Terrasse et la jouissance privée et particulière d'un jardinet et les 902/100 000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales

CONDITIONS D'OCCUPATION : Occupé, à titre de résidence secondaire par la propriétaire. Le bien saisi ne fait pas l'objet d'un contrat de bail.



Visite sur place organisée par la SELARL LEROY-BLAIS , Huissier de Justice à TROUVILLE SUR MER, le **mardi 19 mai 2020 de 9h30 à 10h30.**

MISE À PRIX :

QUATRE VINGT QUINZE MILLE EUROS – 95 000 €

frais préparatoires payables en sus et sans diminution de la mise à prix ci-dessus

Pour tous renseignements **se rendre sur le site du cabinet d'avocats www.calexavocats.fr** ou s'adresser au cabinet de la SCP CALEX AVOCATS, avocats susnommés poursuivant la vente dont il s'agit
Tél : 02.31.62.20.46, ainsi qu'au greffe du Tribunal Judiciaire de LISIEUX où est déposé le cahier des charges.

Nota .- les enchères, d'un minimum de 200 €, seront reçues par ministère d'avocat exerçant près le Tribunal Judiciaire de LISIEUX.

Un chèque de banque représentant 10 % de la mise à prix avec un minimum de 3 000 €, libellé à l'ordre du Trésorier de l'Ordre du Barreau de Lisieux est obligatoire pour porter les enchères

Fait et rédigé à LISIEUX par Maître Marc REYNAUD avocat, le 7 avril 2020